



# BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

## GARD

Du 8 Octobre 2013

Contact :

[florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:florence.bertrand@gard.chambagri.fr)

[bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

[www.gard.chambagri.fr](http://www.gard.chambagri.fr)

Contact :

Julie Carou

[olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:olive.nimes@wanadoo.fr)

Tél:04.66.04.50.34

La présence de la mouche sur notre territoire dure !

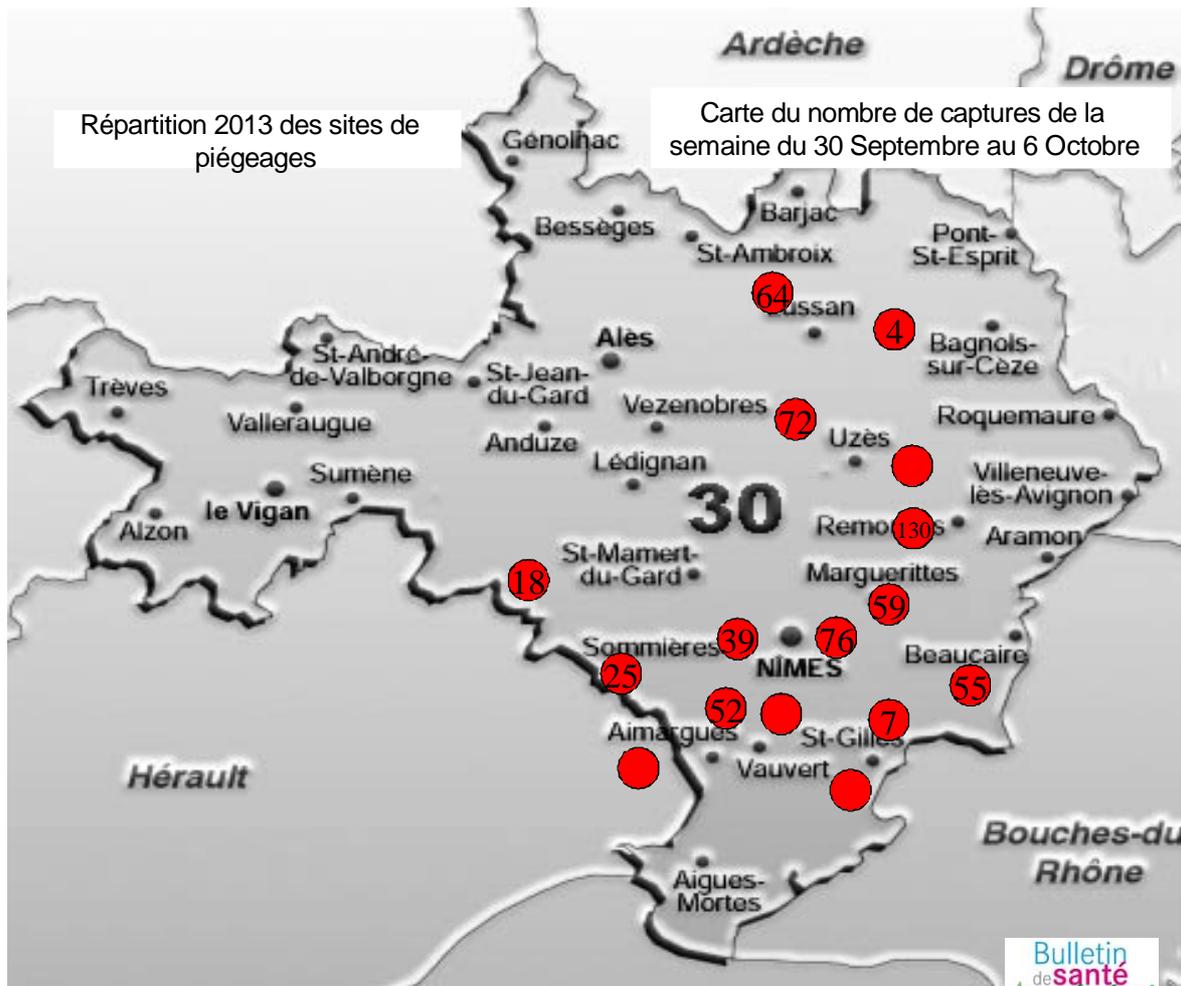
La protection adéquate doit être en place.

D'après les prévisions « météo » le temps va changer en fin de semaine sans que l'on sache si cela aura un impact sur l'évolution et le développement de la mouche.

Cependant, la situation est sérieuse et suivant le degré des dégâts constatés la bonne stratégie doit être appliquée.

Quoi qu'il en soit merci de tenir compte du bulletin

Infolive, via le lien suivant : <http://www.afidol.info/infolive2013>



Carte réalisée dans le cadre du :



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien du :

